

---

**N° 4 | 2024**

**Éditer la correspondance de Beaumarchais à l'ère du numérique**

---

# « Moi qui ne perds jamais un lambeau de papier » : panorama de la correspondance publiée de Beaumarchais

**Bénédicte OBITZ-LUMBROSO**

---

**Édition électronique :**

**URL :**

<https://global18.numerev.com/articles/revue-4/962-moi-qui-ne-perds-jamais-un-lambeau-de-papier-panorama-de-la-correspondance-publiee-de-beaumarchais>

**DOI :** numerev\_2810

**Date de publication :** 15/02/2024

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

---

Pour **citer cette publication** : OBITZ-LUMBROSO, B. (2024) « Moi qui ne perds jamais un lambeau de papier » : panorama de la correspondance publiée de Beaumarchais. *Global18*, (4).

[https://doi.org/10.34745/numerev\\_2810](https://doi.org/10.34745/numerev_2810)

Cet article vise à dresser un état des lieux de la correspondance publiée de Beaumarchais au moment de sa rédaction en 2019. Il propose dans un second temps une réflexion sur la pertinence d'une édition numérique de cette correspondance, conçue dans son ensemble mais également envisagée à l'échelle unitaire de la lettre dont celle adressée le 2 février 1778 au comte de Vergennes peut fournir un exemple.

---

**Mots-clés :**

Numérique, Édition, Correspondance, Beaumarchais, Épistolaire

---

## **« Moi qui ne perds jamais un lambeau de papier<sup>1</sup> » : panorama de la correspondance publiée de Beaumarchais**

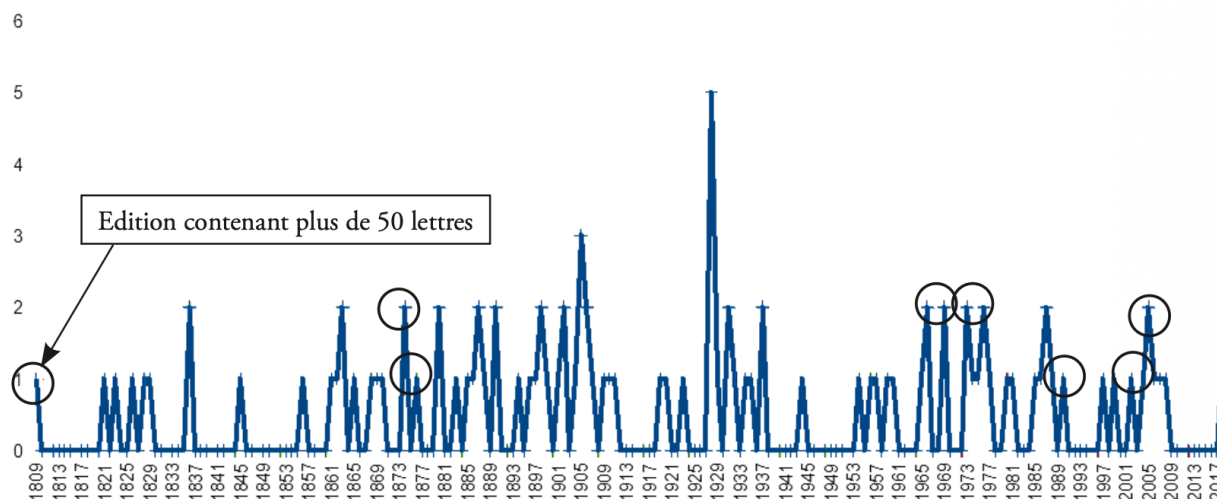
Deux cent vingt ans après son décès, le premier éditeur de la correspondance de Voltaire voit, lui aussi, sa correspondance reconnue. Non pas que ses lettres n'aient jamais fait l'objet d'une publication, mais le seul projet d'ampleur d'édition commencé il y a cinquante ans s'est achevé brutalement avant sa conclusion, comme cela a été rappelé en introduction de ce volume. Nous disposons donc d'un ensemble de lettres publiées, cependant jamais rassemblées en totalité. L'objet de cet article est donc de dresser un panorama de la correspondance publiée de Beaumarchais afin d'en dégager les caractéristiques singulières. Celles-ci permettront ensuite de réfléchir aux possibles modalités d'édition, notamment d'une édition électronique.

### **Ce qu'on découvre quand on veut dresser l'inventaire de la correspondance de Beaumarchais**

L'inventaire des lettres publiées entre 1753 et 2018 permet de dresser une liste d'un peu plus de 1 500 lettres en correspondance active<sup>2</sup>. Par comparaison, la correspondance de Voltaire se monte à 15 000 lettres environ, celle de Rousseau à 2 700, celle de D'Alembert à 2 200. Mais Brian Morton, dans l'introduction de l'édition Nizet<sup>3</sup>, estimait la pratique de Beaumarchais à une dizaine de lettres par jour, soit 22 000 lettres à la fin de sa vie, plus de dix fois celles qui sont publiées aujourd'hui. Cet ensemble épistolaire se répartit entre 366 destinataires. Trois caractéristiques émergent de cette correspondance : elle est très éparpillée, assez déformée et

relativement discrète.

La dispersion de la correspondance de Beaumarchais ne concerne pas les seuls manuscrits, mais s'applique aussi aux lettres qui ont été publiées, et sur différents plans. Sur un plan temporel tout d'abord. L'empan chronologique des lettres publiées de Beaumarchais s'étend de 1753 à 2018, l'épistolier ayant lui-même fait paraître un certain nombre de lettres dans la presse. Après sa mort, en 1809, Gudin de La Brunellerie publie à nouveau des lettres de Beaumarchais dans les volumes 6 et 7 de ses *Œuvres complètes*<sup>4</sup>.



### III.1 : Répartition et poids quantitatif des publications contenant des lettres de Beaumarchais.

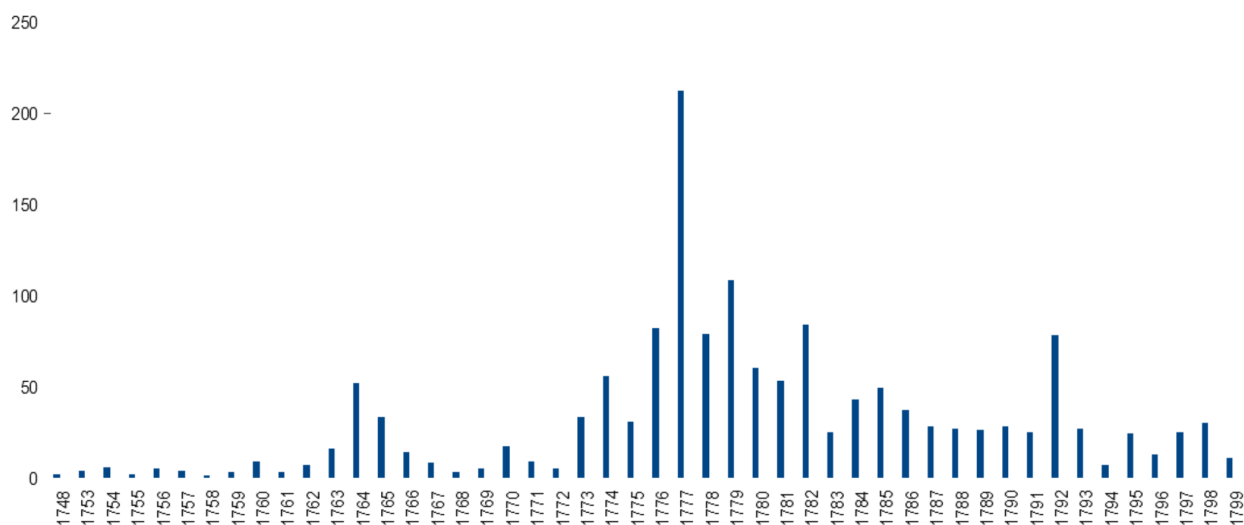
Ce diagramme montre la répartition de la publication des lettres à partir de cette première parution. Il permet ainsi de se faire une idée de la pratique éditoriale relative à cette correspondance. On peut en souligner la régularité avec, en moyenne, une publication tous les deux ans. Deux nuances peuvent cependant être apportées à cette modélisation. D'une part, elle ne présente pas les seules lettres inédites ou présentées comme telles, car les rééditions de lettres sont incluses. Mais du moins témoigne-t-elle d'une posture éditoriale vis-à-vis de cette correspondance, car nous avons retenu les éditions où la correspondance est présentée comme un atout, voire comme le centre de la publication. D'autre part, il faudrait tenir compte du volume et de l'importance de la ou des lettres publiées pour chacune de ces publications, c'est-à-dire du poids quantitatif ou qualitatif qu'elle représente. Le diagramme indique ainsi une intensification de la publication à partir de 1969, période qui regroupe plus de la moitié des éditions contenant plus de cinquante lettres.

La dispersion éditoriale concerne également les supports utilisés. On trouve en effet des lettres dans les éditions partielles ou générales de sa correspondance, les volumes d'*œuvres complètes* ou théâtrales, les articles de recherche, les biographies, les journaux contemporains, les mémoires ou préfaces, les essais, les catalogues d'exposition, les secrétaires et anthologies épistolaires. On constate que les articles de recherche constituent la majorité des lieux de publication (presque la moitié), mais

offrent bien souvent une seule lettre. En revanche, les correspondances et les recueils des œuvres, qui ne constituent respectivement que 10 % chacune des lieux de publication, fournissent le plus grand volume de lettres.

Cette diversité des supports autorise par conséquent toutes les pratiques éditoriales : de l'édition partielle, intégrale ou recomposée à la citation en passant par la publication de la lettre ostensible ; correspondance active et/ou passive ; édition aux critères scientifiques très rigoureux ou, au contraire, plus lâches selon les normes de l'époque, du support ou les attentes du public.

La seconde particularité de cette correspondance est qu'elle apparaît comme « déformée », terme qui veut rendre compte de l'écart, d'une part, entre la correspondance publiée et la correspondance manuscrite inédite et, d'autre part, entre la correspondance connue et la correspondance effective. Cette déformation ne sous-entend donc pas une sorte d'unité postulée, relevant d'une intention d'auteur qui serait absente : une correspondance, on le sait bien, dépend au moins autant de circonstances extérieures que d'une volonté intérieure ; le biographique et l'historique façonnent sa physionomie. Mais telle qu'elle nous apparaît, la correspondance publiée de Beaumarchais est déformée parce qu'elle a été soumise aux aléas de sa conservation et de sa transmission.

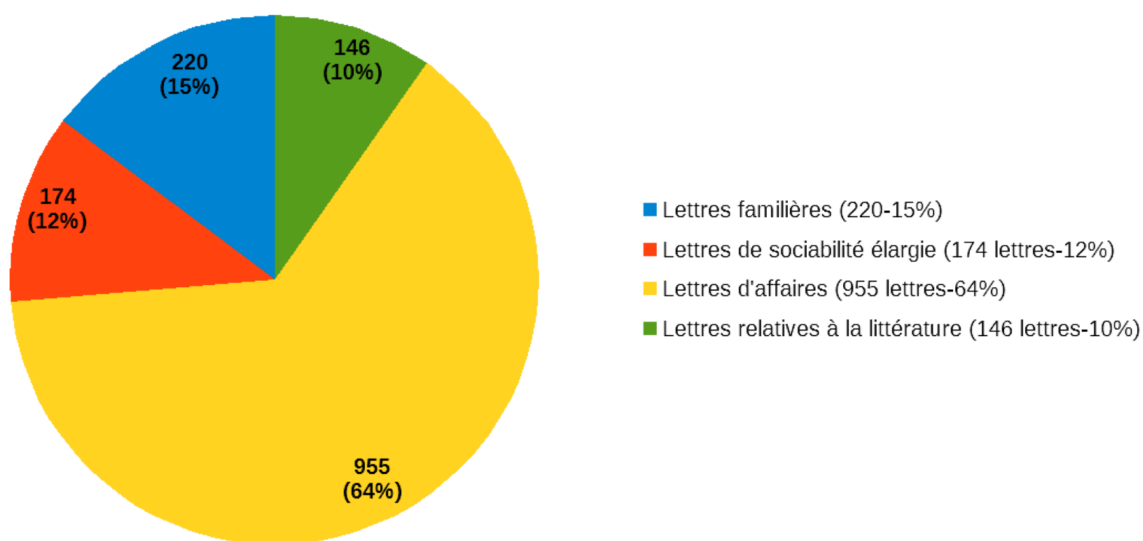


### III. 2 : Répartition des lettres publiées par année de leur rédaction.

Ce diagramme indique ici le nombre de lettres publiées et leur répartition selon l'année de leur rédaction. Transcrit-il l'activité épistolaire réelle de Beaumarchais ? Oui, parce qu'on discerne bien deux temps dans cette pratique : avant et après 1773. Or, ce seuil correspond bien à un cap biographique. 1773, en effet, voit l'annonce, puis l'interdiction du *Barbier de Séville*, la parution des trois premiers mémoires contre Goëzman et 1774 le début des missions d'espionnage de Beaumarchais. C'est le début d'« une décennie fabuleuse », selon l'expression de Jean-Pierre de Beaumarchais<sup>5</sup>. Ces années 1773-1783 sont, en effet, très riches sur le plan des activités littéraires, commerciales, politiques et amoureuses, ce que reflète bien ce graphe. Cependant, on constate aussi que cette masse épistolaire tient aux lieux et aux modalités de conservation, c'est-à-dire aux

destinataires et aux sujets des lettres. On garde ainsi les lettres pour des raisons affectives, mais on les conserve désormais aussi pour des raisons institutionnelles (ministère des Affaires étrangères, de la Marine, Comédie-Française, par exemple), voire médiatiques, en réaction à la notoriété croissante de l'épistolier. Lui-même, d'ailleurs, soucieux de la sauvegarde de ses échanges épistolaires, prend une, voire plusieurs copies de ses lettres et les classe dans des dossiers qu'il conserve soigneusement.

Si l'on prend l'exemple de l'année 1777, l'année la plus riche avec 212 lettres contre 108 pour 1779, au deuxième rang dans ce classement numérique, on observe que nous sont parvenues, à égalité quasiment, des missives issues d'une conservation institutionnelle - le ministère des Affaires étrangères essentiellement pour les lettres concernant les Insurgents d'Amérique (92 lettres, soit 44 %) - et une correspondance amoureuse - les échanges avec Mme de Godeville (94 lettres, soit 45 %). La transmission de lettres dépend, on le voit, de facteurs externes et plus ou moins aléatoires qui aboutissent à la constitution d'un corpus ne reflétant pas la réalité de la pratique, loin s'en faut. Lorsque l'on regarde sa physionomie générale, la correspondance publiée de Beaumarchais apparaît alors comme essentiellement composée de lettres d'affaires<sup>6</sup>.



### III. 3 : Répartition des lettres par catégories épistolaires.

Elle réserve une place réduite à l'intimité, contrairement aux correspondances des siècles suivants, et une place assez réduite également à la littérature, ce qui n'est pas si étonnant. Homme de théâtre, Beaumarchais pratique une activité littéraire où la dimension matérielle et logistique est importante, un genre très lié aussi aux questions économiques.

Beaucoup de ces lettres relatives à la littérature portent ainsi sur les droits des auteurs. L'autre part importante a trait à la création du *Mariage de Figaro*, mais s'inscrit elle-même dans un contexte politique et juridique houleux. Dans le cas des lettres d'affaires, plus de la moitié concerne les Insurgents, lettres conservées par le ministère des

Affaires étrangères ainsi que par d'autres institutions, aux États-Unis notamment. Les lettres familières, c'est-à-dire les lettres privées selon la terminologie de l'époque, sont pour les trois quarts constituées des lettres à Mme de Godeville, soit un hasard de la conservation ; les autres sont familiales ou amicales. Enfin, les lettres de sociabilité relèvent de la catégorie épistolaire la plus représentative du dix-huitième siècle et, plus généralement, de l'Ancien Régime. La lettre constitue en effet un instrument fondamental de gestion des relations humaines, d'organisation sociale et de pouvoir. Elle occupe donc une place importante dans la vie quotidienne. Mais ce type de lettre est en outre très représentatif de Beaumarchais lui-même. Presque un quart de ces lettres sont des lettres ostensibles essentielles pour cet homme de combat qui a compris les enjeux de l'opinion publique et de la presse. Comme d'autres de ses contemporains, il publie dans le *Mercur de France* ou le *Journal de Paris* des interpellations, des droits de réponse, instaure des dialogues par presse interposée avec des lecteurs anonymes parfois dissimulés derrière des pseudonymes. Certaines lettres encore apparaissent dans des mémoires.

Dans la perspective d'une édition, nous pourrions donc conclure de ce panorama :

- que certains pans de la correspondance sont non ou sous-représentés : l'édition de Kehl, les lettres de sociabilité, sans doute aussi les lettres familières. L'inventaire des lettres publiées pourra donc être complété autant que faire se peut par un inventaire des lettres ou manuscrits inédits. De même, les lettres dites fantômes, que l'on peut déduire des lettres existantes (une réponse à une première lettre non retrouvée, l'allusion à une lettre précédente, etc.), pourront être répertoriées et intégrées dans l'édition. En outre, cette dimension lacunaire gagnerait à être précisée ; un travail de comparaison statistique pourrait même être envisagé (par exemple : proportion des lettres relatives à la littérature dans des correspondances similaires, de polygraphes et hommes d'affaires tels que Diderot, Voltaire, etc.).
- que devrait être interrogé le statut des lettres « au statut incertain » que sont les lettres-mémoires dans les lettres d'affaires, les lettres-préfaces de la littérature, les lettres ostensibles que Roger Duchêne excluait des correspondances au nom d'une distinction entre « auteur épistolaire » et « épistolier ». Doit-on les intégrer dans une édition de la correspondance générale ?
- que l'attention devrait être portée sur la présence de copies de lettres avec leurs variantes éventuelles. Dans quel cadre peut-on les inclure dans une édition, selon quelles modalités : en tant qu'archive dans une perspective patrimoniale de conservation de toute trace écrite de Beaumarchais, ou selon une perspective génétique d'attention aux variantes et au travail d'écriture ?

La troisième caractéristique de la correspondance de Beaumarchais tient à la relative discrétion dans laquelle elle a été maintenue. Relative, parce que l'on voit bien, sur le plan éditorial, une continuité de publication. Mais en deux siècles seul un projet d'ensemble à visée exhaustive a été porté. En outre, les lettres de Beaumarchais ont surtout été utilisées pour leur valeur documentaire, historique et biographique, et rarement lues dans leur nature littéraire. Très peu d'études existent sur la pratique épistolaire de Beaumarchais elle-même ou en lien avec d'autres pratiques contemporaines, par exemple dans une perspective comparative. Très peu également considèrent la correspondance comme un objet d'écriture au même titre que l'écriture

théâtrale ou judiciaire, dans une optique similaire à celle adoptée par Violaine Géraud dans son *Beaumarchais, l'aventure d'une écriture*<sup>7</sup>.

D'où les intérêts, nombreux, d'une publication complète. Sur le plan culturel et patrimonial, elle offrirait un accès à des archives éloignées et les ferait vivre, ce qui constitue un enjeu actuel important. Elle permettrait également de mettre en évidence le réseau européen des lettres, notamment à travers la correspondance partiellement inédite de l'édition de Kehl, à la fois dans sa dimension intellectuelle et dans son aspect logistique. Elle peut aussi offrir une illustration utile aux études sur l'acheminement des courriers à travers l'Europe ainsi que vers les États-Unis. Sur le plan historique et biographique, ces lettres complètent notre connaissance de certains épisodes historiques tels que la guerre d'indépendance américaine, l'instauration des droits des auteurs, l'affaire des fusils de Hollande et le contexte révolutionnaire, tant dans leur déroulement chronologique que dans leurs enjeux et les relations humaines qui y sont révélés. Sur le plan littéraire et génétique enfin, en plus de la prise en compte de la spécificité de l'écriture épistolaire de Beaumarchais qui doit être mieux connue, on pourrait ajouter une approche génétique analysant les variantes des manuscrits des lettres.

Ces enjeux, ces attentes, ces vœux supposent d'avoir accès à un corpus le plus complet, le plus fiable, le plus interprétable possible. C'est pourquoi l'édition électronique me semble un outil intéressant, que l'on peut considérer comme préalable autant que complémentaire d'une édition papier.

## **Les intérêts d'une édition électronique pour la correspondance de Beaumarchais**

Aujourd'hui, nous avons la chance de disposer d'une réflexion solide sur ce support éditorial, qui a abouti à la rédaction d'un *Guide méthodologique de l'édition numérique de correspondances*, fruit de plusieurs années d'expérimentations et de réflexions parmi lesquelles on peut citer le *Petit guide de l'éditeur de correspondances (19e-20e)* établi par Bernard Duchatelet et Louis Le Guillou (1986) et le numéro 33 de la revue *Épistolaire* consacré à l'édition de correspondances en 2007<sup>8</sup>.

Ce support d'édition pourrait particulièrement convenir à notre corpus en lui apportant trois avantages : il peut occuper un double statut permettant d'intégrer à la fois le processus et le produit ; il est un instrument utile et utilisable pour la lecture comme pour l'étude ; il est enfin un outil adapté et adaptable selon les publics. C'est un support souple qui convient à notre objet, souple lui aussi.

Une édition électronique peut être pensée à la fois comme préalable à une édition papier et comme son complément. Elle peut en effet fonctionner comme un chantier ou un laboratoire, c'est-à-dire un espace de travail collaboratif pour une équipe donnée, mais également comme une vitrine avec une interface rendue publique à telle étape définie par l'équipe. Le guide CAHIER évoque trois caractéristiques du corpus épistolaire : protéiforme, réticulaire, elliptique. Nous pourrions ajouter, pour ce qui concerne notre corpus propre, deux spécificités auxquelles peut répondre une édition numérique.

La première est que la correspondance de Beaumarchais est un corpus ouvert.

Formulée ainsi, cette affirmation vaut pour toutes les correspondances. Mais si toutes sont toujours susceptibles d'être enrichies par la découverte de nouveaux fonds ou par de nouvelles ventes, celle de notre auteur a ceci de particulier que nous espérons l'ouverture des droits par les héritiers. Cette part d'incertitude fait de la plasticité du support électronique un atout. Car il est facile sur un site d'ajouter des lettres « à leur place », ce qui l'est moins pour une édition papier. Fréquemment, des éditeurs sont contraints d'ajouter en un dernier volume les lettres retrouvées ultérieurement et qu'ils sont dans l'impossibilité d'insérer dans l'ordre chronologique des volumes précédents. En outre, cet enrichissement progressif du site vaut aussi pour les annotations, historiques, biographiques ou encore lexicographiques : ajout et modifications épousent les progrès des connaissances.

La seconde caractéristique de notre correspondance est qu'elle est relativement volumineuse. Un traitement numérique engagerait ainsi à entrer dans la logique de ce qu'on appelle les grands corpus et à réfléchir aux modalités d'appréhension de ces volumes dans leur masse et leurs relations, aux modalités de leur traitement, de leur lecture et de leur analyse. Justement, chez un auteur comme Beaumarchais, qui a pratiqué une écriture de type cyclique avec « le roman de la famille Almaviva », la question de l'écriture sur la longue durée se pose particulièrement. Or les outils proposés par et fabriqués pour les supports d'édition électronique peuvent permettre d'appréhender l'écriture épistolaire dans ses évolutions sur la durée d'une vie.

Il existe au moins deux grandes manières d'envisager la lettre et le corpus épistolaire : soit comme une archive, c'est-à-dire possédant la valeur patrimoniale d'un document historique et biographique, soit comme un corpus, c'est-à-dire un texte relevant d'une pratique d'écriture spécifique à l'intérieur du discours social et, spécifiquement, littéraire. De là, deux pratiques éditoriales possibles, qui peuvent coexister. D'une part, le texte « en l'état » pour lequel on établit les données « originelles » (lieux de conservation, états du texte, état codicologique du manuscrit) et pour lequel on fournit des données contextuelles (annotations explicatives). D'autre part, le texte encodé avec la possibilité d'effectuer des recherches plein texte par mots-clés permettant des études linguistiques d'ordre statistique, des coupes synchroniques ou diachroniques, etc. Il est également permis de réaliser le balisage de données avec l'encodage TEI qui suppose, cette fois, une intervention de la part des concepteurs du site qui construisent des parcours de circulation à travers les textes. Enfin, d'autres outils transversaux sont possibles : des liens hypertextes avec d'autres œuvres de l'épistolier, d'autres correspondances, des documents historiques, des dictionnaires, des manuels épistolaires ; des cartes des lieux de rédaction, de destination, de conservation des lettres ; des modélisations graphiques de données, etc.

Prenons quelques exemples. Le travail réalisé par Gunnar von Proschwitz sur l'innovation et la créativité lexicale tout à fait originales du vocabulaire de Beaumarchais<sup>9</sup> pourrait ainsi être mis à profit pour la correspondance (création d'un balisage de type « Innovation lexicale » dans lequel seraient intégrés tous les mots correspondant à ce critère) et relié à d'autres textes (liens hypertextes avec les autres écrits de Beaumarchais, avec les dictionnaires contemporains, avec d'autres œuvres contemporaines).

Tout ce qui relève du jeu identitaire de l'épistolier, là encore très singulier chez le père

de Figaro, pourrait constituer un parcours possible au sein du corpus épistolaire. Une simple recherche par mots-clés ne suffit pas à embrasser l'ensemble des variations autour de la dénomination de soi et fait l'objet d'un réseau particulier. Le recours à un balisage des données pourrait être utile.

Enfin, les liens entre la correspondance, le théâtre et les mémoires sont très riches et très denses dans l'œuvre de Beaumarchais, selon différentes modalités. Les relations entre ces éléments mériteraient d'être analysées en profondeur. Pourraient ainsi être étudiées :

- leur coexistence : versions d'un même propos dans une lettre à un ministre et dans un mémoire au roi, dans une lettre privée et dans une préface de pièce de théâtre.
- leur intégration : comment les lettres - d'abord privées ou présentées ainsi - sont-elles insérées dans des mémoires judiciaires de plus en plus autobiographiques<sup>10</sup> ?
- leur contamination : une sorte de capillarité métaphorique traverse les œuvres, ainsi de l'objet *épingle*, de la notion de *filiation*, du personnage du *diable*, etc. Un dispositif pourrait être conçu afin d'aider à mettre en lumière ces aspects peut-être moins connus et singuliers de l'œuvre de Beaumarchais.

L'outil offre également la possibilité d'un regard génétique. Il est en effet plus facile de donner à voir et à lire le manuscrit grâce à la numérisation des fac-similés. Le support numérique participe ainsi d'une démarche souhaitée par les lecteurs autant qu'incitée par les institutions : celle de faire vivre et ressentir l'archive. Il facilite le travail d'ordre génétique sur les pratiques d'écriture de Beaumarchais et, plus généralement, du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Un exemple : la lettre à Vergennes du 2 février 1778*

Envisageons, pour finir, un cas concret à partir d'une lettre assez ordinaire dans ses affaires liées à la gestion de ses bateaux et à son commerce avec les Insurgents d'Amérique. Elle est datée du 2 février 1778 et adressée au comte de Vergennes, alors ministre des Affaires étrangères de Louis XVI<sup>11</sup>.

Paris, 2 février 1778

### **Monsieur le Comte**

*L'affaire* que je traite si douloureusement dans *le mémoire cy joint* ne vous étant étrangère ni comme **ministre** ni comme **homme sage**, ni comme **protecteur sensible**, je prends la liberté de vous l'adresser : persuadé que votre médiation aura la plus grande force en ce moment suprême.

Pendant que je sollicite aussi vivement à Versailles, je fais parler, je suspens, *j'écris*, je me donne des mouvemens incroyables d'ailleurs pour tacher de parer ce coup affreux : mais *mon navire en fourrière* est la mort de tout. J'ai beau faire, lutter, me débattre avec violence ; je sens que je péris. et le desespoir de voir mes travaux payés de cet horrible prix me trouble la raison.

Quand je dis cent fois : rendés moi *mon navire* qui est le bien de mes créanciers ! Remboursés moi *mes fusils* ! est ce donc une grace que je demande, et la plus

rigoureuse justice peut elle se refuser a me rendre des objets qui ne sont soumis a aucun compte a rendre ni calcul a vérifier ; et quelqu'un au monde concevra t'il que le ministere a laissé périr son **agent**, au risque de tout, faute de me satisfaire sur ces deux points si équitables ?

Que vous refusés après de me secourir ! C'est une négation de bienfaits dont rigoureusement je ne dois pas me plaindre ; parce que vous en etes le **maitre**. C'est par des vues supérieures que vous devriés le faire ; mais je n'ai nul droit, de vous forcer la main. Tampus pour moi si je succombe faute de ces secours. Mais me retenir ce qui me vaut mon crédit et la confiance de tout le monde ! Cela est-il croyable ? Mon Dieu ! Cela se concevra t'il ?

Pardon Monsieur le Comte. Reellement je ne tiens plus **ma teste** elle m'echape. Pardon.

*En italiques :*

*Éléments de contextualisation*

*Date*

*Hors texte*

*Mention d'une lettre*

**En gras :**

**Éléments susceptibles de balisage**

**Destinataire**

**Beaumarchais**

Quelle serait la plus-value d'une édition numérique ? En termes d'annotation tout d'abord. Un certain nombre d'éléments est susceptible de faire l'objet d'éclaircissements ou de contextualisation<sup>12</sup>. Ainsi de la date, pour laquelle il serait possible de faire un renvoi à une chronologie générale, d'ordre biographique, mais également historique, en renvoyant au contexte politique national, par exemple. D'autres éléments font partie d'un hors texte que l'on ne peut comprendre si l'on ne possède pas la connaissance de ces faits, au moyen, notamment, d'autres documents : des lettres antérieures ou contemporaines de Beaumarchais mais également d'autres épistoliers, des mémoires d'époque, des extraits de presse, des travaux d'historiens, etc. Pour la mention de « mon navire en fourrière », par exemple, peuvent être cités une lettre à Francys datée du 20 décembre 1777<sup>13</sup> et des extraits des travaux de Roger Lafon<sup>14</sup>. Si l'on compare avec les possibilités d'une édition papier, le premier gain est bien entendu celui de la place : l'espace numérique est bien plus vaste et donne accès à un volume de texte quasi illimité. En outre, ce support permet la simultanéité de la ressource au moment même de la lecture sans qu'il soit nécessaire de tourner les pages ou d'aller chercher un autre volume et, ceci, « à la demande » : une lecture sans annotations est aussi possible. À noter également le verbe « j'écris ». Il se trouve que le même jour en effet Beaumarchais écrit au comte de Maurepas cette fois, alors ministre de la marine, sur le même objet<sup>15</sup>. Il serait essentiel de créer un lien offrant l'accès direct à cette lettre.

Or, en plus des informations contextuelles que cette lettre du 2 février 1778 apporte sur « l'affaire » et sur les relations entretenues entre les deux correspondants, ce qui frappe

est la différence de ton. Comment rendre compte de cette adaptation stylistique spécifique au genre épistolaire ? On peut décider de ne pas s'en occuper ; c'est après tout l'affaire du lecteur. On peut aussi tirer profit des outils numériques, qui ne font pas tout, mais qui permettent un regard. Le balisage des données est une ressource ; sont indiquées quelques possibilités en gras. Une des entrées pertinentes dans l'édition numérique des correspondances est celle des personnes, dont on parle et à qui on écrit. Ici, l'entrée « comte de Vergennes » pourrait bénéficier d'une notice biographique, d'une explication des liens entretenus avec Beaumarchais, d'un aperçu statistique de la période et de la fréquence de leurs relations épistolaires, mais aussi d'une indexation visant à inventorier avec le nom « Vergennes » tous les autres termes le désignant. Dans le cas de notre lettre, seraient indexés « ministre », « homme sage », « protecteur sensible », « maître ». Non seulement s'établit ainsi un portrait du destinataire à travers la correspondance de Beaumarchais, qu'il n'est pas facile de dresser sur papier quand on a affaire à de grands corpus, mais, dans le cas des destinataires, se dessine aussi un des autoportraits de l'épistolier. De manière évidente ici, s'exprime une relation hiérarchique et rhétorique à la fois, une soumission affichée tout à fait dans l'esprit de l'Ancien Régime, mais qui mériterait d'être comparée à celle entretenue avec d'autres ministres par exemple, afin de mesurer la part d'originalité de la relation entre Beaumarchais et Vergennes. Un travail comparable peut être opéré avec les éléments d'autoreprésentation de l'épistolier (ici le mot « agent » et la mention du corps, en gras souligné) dont on peut ensuite évaluer la répartition selon les destinataires ou les moments de la correspondance, que l'on peut mettre en réseau avec d'autres textes pour lesquels on peut établir des interprétations.

Ce balisage pose la question de la liberté du lecteur. Le risque n'est-il pas de construire une lecture pré-formatée, de ne plus « lire » la correspondance mais de la traverser voire de la découper ? Il faut sans doute le comprendre d'abord comme un outil, comme un parcours ou une navigation, possibles mais pas exclusifs, qui posent par conséquent la question du public auquel s'adresse un tel support éditorial.

La communauté scientifique des chercheurs est probablement la première concernée par les outils et les perspectives que je viens d'évoquer. Réciproquement, peut-on tirer profit des apports de cette même communauté, en analysant les éditions électroniques déjà établies – et elles sont nombreuses désormais –, en travaillant dans un même esprit collectif qui permettrait, selon le vœu de Nicholas Cronck et Robert Mc Namee formulé en 2004, de « mettre en relation des réseaux entiers de correspondances afin qu'elles s'éclairent mutuellement<sup>16</sup> » ?

Mais d'autres publics peuvent être pensés. Pour les non spécialistes et amateurs, des parcours de lecture proposés peuvent faire l'objet de présentations qui offrent un regard possible pour la correspondance. De même, enseignants et élèves pourraient tirer profit de tels outils de lecture et de recherche, tant sur le plan interprétatif que méthodologique. Beaumarchais est un auteur phare des programmes de lycée et certaines de ses lettres pourraient être utilisées en classe. La question de la diffusion du savoir scientifique et de sa portée pédagogique est aujourd'hui essentielle dans le montage de projets scientifiques.

Pour conclure, je n'ignore pas les contraintes, les inconvénients voire les blocages liés à un tel support éditorial, qu'ils soient financiers (coût d'un ingénieur pour l'installation

puis la maintenance du site ; coût de la numérisation des manuscrits), techniques (quelle plateforme d'hébergement, interopérabilité du logiciel) ou encore juridiques (droits du site et des données ; droits de numérisation et de diffusion de la part des héritiers, des bibliothèques et des institutions ; négociation éventuelle avec un éditeur papier). Mais il me semble que les avantages l'emportent.

Quel que soit le support qui sera adopté, écoutons donc Louis Thomas qui a beaucoup participé à la reconnaissance de la correspondance de Beaumarchais : « Le premier hommage à rendre aux écrivains, ce ne devrait pas être une statue, mais des éditions convenables de leurs œuvres, y compris de leur correspondance<sup>17</sup>. »

*Bénédicte Obitz-Lumbroso*

*Le Mans Université, 3LAM*

1 - Lettre de Beaumarchais à Sartine, 21 novembre 1779, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe. Documents inédits ou peu connus*, Gunnar et Mavis von Proschwitz, Oxford, The Voltaire Foundation, 1990, vol. I, document 209, p. 553-554, *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, Linda Gil (dir.), Humanum/IRCL, IDC 846 <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=846>. Au seuil de ce beau et passionnant projet de reprise de l'édition de la correspondance générale de Beaumarchais, je souhaite remercier Linda Gil pour la création de l'équipe et du comité scientifique qui devra assurer cette mission.

2 - Cet inventaire jusqu'à 2010 peut être consulté dans Bénédicte Obitz, *Beaumarchais en toutes lettres. Identités d'un épistolier*, Paris, Champion, 2010. Les données présentées dans cet article sont mises à jour jusqu'en 2018, date de la dernière publication de lettres de Beaumarchais.

3 - Beaumarchais, *Correspondance*, éd. Brian N. Morton, Paris, Nizet, 1969-1978, tome I, p. XXXIII.

4 - Beaumarchais, *Œuvres complètes*, Paris, Collin, 7 vol., 1809.

5 - Jean-Pierre de Beaumarchais, *Beaumarchais. Le voltigeur des Lumières*, Paris, Gallimard, 2004, p. 35.

6 - Ce classement par catégories épistolaires se fonde sur les catégories contemporaines de Beaumarchais, c'est-à-dire celles des secrétaires, établies sur des critères thématiques, de destinataires et de visée discursive.

7 - Violaine Géraud, *Beaumarchais, l'aventure d'une écriture*, Paris, Honoré Champion, coll. Unichamp, 1999.

- 8 - *Guide méthodologique pour l'édition de correspondances*, groupe Correspondance du consortium CAHIER et al. ; *Petit guide de l'éditeur de correspondances (19e-20e)*, Bernard Duchatelet et Louis Guillou, Brest, Centre brestois du GRECO, 1986 ; *Éditer les correspondances*, textes réunis par François Bessire et Yvan Leclerc, *Épistolaire* 33, (2007).
- 9 - Gunnar von Proschwitz, *Introduction au vocabulaire de Beaumarchais*, Genève, Slatkine Reprints, 1981 (1re éd. 1956).
- 10 - Voir, ici même, la présentation de Valentine Dussueil, « Les procès dans la correspondance de Beaumarchais ».
- 11 - Lettre de Beaumarchais au comte de Vergennes, 2 février 1778, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, *op. cit.*, vol. I, document 134, p. 449-450 ; *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 639 <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=639>.
- 12 - Indiqués en italiques.
- 13 - Lettre de Beaumarchais à Francys, 20 décembre 1777, *Correspondance*, *op. cit.*, vol. III (1777), document 621, p. 231-235, à compléter avec Jacques Donvez, *La politique de Beaumarchais. Documents de Beaumarchais et notes*, texte de synthèse, chez l'auteur, 62 microfiches, A 279, p. 510-512 ; *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 611 <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=611>.
- 14 - Roger Lafon, « Les années d'activité maritime de Beaumarchais », *Le Mercure de France*, CCIV, 15 mai 1928, p. 75-93 et *Beaumarchais le brillant armateur*, Paris, Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1928.
- 15 - Lettre de Beaumarchais au comte de Maurepas, 2 février 1778, Jacques Donvez, *op. cit.*, A 297, p. 793-796 ; *Inventaire numérique de la correspondance de Beaumarchais*, *op. cit.*, IDC 1910 <https://beaumarchais.huma-num.fr/Inventaire/Correspondance?ID=1910>.
- 16 - Nicholas Cronk, Robert McNamee, « Le projet *Electronic Enlightenment* de la Voltaire Foundation », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2005, n°57, p. 306.
- 17 - Louis Thomas, *Beaumarchais. Lettres de jeunesse 1745-1775*, Paris, E. de Boccard, 1923, p. VIII.